

PRAP

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Petite enfance

Secourisme Santé

Compétences visées

. La formation action PRAP est l'expression concrète des bonnes pratiques de prévention déployées jusqu'au poste de travail. Elle vise à rendre tout le personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique, en proposant, des améliorations Techniques, Organisationnelles et Humaines.

Objectifs

Rendre le stagiaire capable de :

- **Se situer** en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans sa structure
- **Observer** et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- **Participer** à la maîtrise du risque dans sa structure et à sa prévention

Programme (Conforme aux directives de l'INRS)

- Présentation de la formation-action dans la démarche de l'entreprise
- Importance des atteintes liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel de la structure
- Les différents acteurs de la prévention de la structure
- Les risques de son métier
- La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences sur la santé
- Les facteurs de risques d'origine biomécanique, psychosocial et ceux liés à l'environnement physique
- Dans la situation de travail, description de l'activité et repérage des situations pouvant nuire à la santé
- Identification des risques potentiels
- Les différentes causes d'exposition
- Recherche de piste d'amélioration des conditions de travail :
 - A partir des causes identifiées
 - En agissant sur les composantes de la situation de travail
 - En prenant en compte les Principes Généraux de Prévention
- Les techniques à la manutention adaptées aux jeunes enfants
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Évaluation

. L'évaluation des stagiaires s'effectue par un contrôle des connaissances et savoirs Faire

Durée : 14h / 4 ½ journées

Maintien des acquis : 7h tous les 24 mois

Effectif par session : Mini 4 maxi 10

Moyens

L'organisation est celle préconisée par l'INRS :

- . Apports didactiques
- . Transfert sur les postes de travail
- . Exemple d'outils :
 - Postes de travail
 - Charges inertes
 - Accessoires divers
 - Mannequins enfants

Public Concerné

Tout personnel du secteur de la petite enfance (0 à 6 ans)

Prérequis

Savoir lire, écrire, et parler la langue française

Règlementation

- . L4141-1 code du travail (PGP)
- . Recommandation CARSAT / INRS

Tarifs

. Nous consulter

Commentaires

- . Il est conseillé de répartir la formation sur un temps de 1 à 3 semaines
- . Compétence reconnue et certifiée par le réseau prévention, par la délivrance d'un certificat PRAP IBC option Petite Enfance
- . Intervenant certifié par l'INRS et reconnu par le réseau prévention et spécialisé en Prévention des Risques Professionnels Santé Sécurité au Travail notamment dans les secteur de la petite enfance

